

Tarifs de reprise 2024



Pour les producteurs indépendants dont la puissance de l'installation est inférieure ou égale à 3 MVA et n'excèdent pas 5 GWh/an¹

Reprise de l'énergie pour les producteurs indépendants



Solaire	Éolien - Biomasse - Mini hydro	Non renouvelable
16.80 ct./kWh sans garantie d'origine	16.80 ct./kWh sans garantie d'origine	Prix mensuel moyen du marché SPOT Swissix
17.60 ct./kWh avec garantie d'origine ²	17.60 ct./kWh avec garantie d'origine ²	



Solaire	Éolien - Biomasse - Mini hydro	Non renouvelable
19.19 ct./kWh sans garantie d'origine	19.19 ct./kWh sans garantie d'origine	Prix mensuel moyen du marché SPOT Swissix
19.40 ct./kWh avec garantie d'origine ²	19.40 ct./kWh avec garantie d'origine ²	



Solaire	Éolien - Biomasse - Mini hydro	Non renouvelable
18.92 ct./kWh sans garantie d'origine	18.92 ct./kWh sans garantie d'origine	Prix mensuel moyen du marché SPOT Swissix
18.92 ct./kWh avec garantie d'origine ²	18.92 ct./kWh avec garantie d'origine ²	



Solaire	Éolien - Biomasse - Mini hydro	Non renouvelable
16.55 ct./kWh sans garantie d'origine	16.55 ct./kWh sans garantie d'origine	Prix mensuel moyen du marché SPOT Swissix
16.90 ct./kWh avec garantie d'origine ²	16.90 ct./kWh avec garantie d'origine ²	

¹Pour les producteurs indépendants dont la puissance de l'installation est supérieure à 3 MVA ou 5 GWh/an, aucune obligation de reprise.

²La garantie d'origine est une plus-value écologique qui garantit la provenance et le moyen de production de l'énergie produite. Le système officiel des garanties d'origine est géré par Pronovo. Pour prétendre à la valorisation de celle-ci, votre installation doit être certifiée. Dans certains schémas de consommation propre complexes, par exemple dans les regroupements avec plusieurs productions, il n'est pas envisageable de valoriser sa garantie d'origine auprès de Romande Energie.